MA VIE BIEN-ÊTRE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prestations de naturopathie, bien-être et énergétique

Version applicable à compter du 7 septembre 2026

Jennifer Biddau – Ma Vie Bien-Être
Entrepreneur individuel – micro-entreprise • Naturopathe – Énergéticienne
SIRET : 907 438 253 00011 • SIREN : 907 438 253
16 rue des Bouleaux – 77178 Saint-Pathus
Tél. : 07 85 94 56 30 • E-mail : jennifer@maviebienetre.fr
Site internet : maviebienetre.fr

Article 1 – Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les droits et obligations de Jennifer Biddau – Ma Vie Bien-Être, ci-après « la Praticienne », et de toute personne physique agissant à des fins non professionnelles, ci-après « le Client », dans le cadre de la réservation et de la réalisation des prestations proposées.

Elles s'appliquent aux prestations réalisées au cabinet ainsi qu'aux prestations proposées à distance, notamment en visioconférence, et aux programmes d'accompagnement comprenant plusieurs séances.

Le Client reconnaît avoir pu prendre connaissance des présentes CGV avant de confirmer sa réservation.

Article 2 – Nature des prestations

La Praticienne propose notamment des prestations de naturopathie, des bilans et séances de suivi, des soins énergétiques, des prestations de bien-être, des massages de bien-être ainsi que des programmes d'accompagnement.

Le contenu, la durée et le prix de chaque prestation sont portés à la connaissance du Client avant la réservation et figurent notamment sur la grille tarifaire en vigueur.

Les prestations proposées s'inscrivent exclusivement dans une démarche de bien-être et d'accompagnement. Elles ne constituent ni un acte médical, ni un diagnostic médical, ni un traitement médical et ne se substituent pas à une consultation, un diagnostic, une prescription ou un suivi assuré par un professionnel de santé.

La Praticienne ne demande jamais au Client d'interrompre ou de modifier un traitement médical. En présence de symptômes, d'une pathologie connue ou suspectée, ou de toute situation nécessitant un avis médical, le Client est invité à consulter un professionnel de santé compétent.

Article 3 – Tarifs

Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation. Ils sont exprimés en euros (€), toutes taxes comprises (TTC).

TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts, tant que le régime de franchise en base de TVA demeure applicable à la Praticienne.

Le prix total de la prestation est communiqué au Client avant son engagement. Toute prestation supplémentaire demandée par le Client et donnant lieu à un coût additionnel fait l'objet d'une information et d'un accord préalables.

Article 4 – Réservation et acompte

La réservation d'une séance devient ferme après confirmation du rendez-vous et versement d'un acompte correspondant à 50 % du prix total de la prestation.

La somme versée constitue expressément un acompte et non des arrhes. Elle représente un premier paiement imputé sur le prix total de la prestation.

Le solde de 50 % est payable au plus tard le jour de la séance, selon les modalités de paiement communiquées au Client lors de la réservation.

Article 5 – Annulation ou report d'une séance

Toute demande d'annulation ou de report doit être communiquée à la Praticienne dans les meilleurs délais.

En cas d'annulation ou de demande de report intervenant au moins 48 heures avant l'heure prévue du rendez-vous, le Client choisit soit le remboursement de l'acompte versé, soit son report sur un nouveau rendez-vous.

En cas d'annulation ou de demande de report intervenant moins de 48 heures avant l'heure prévue du rendez-vous, le créneau ayant été spécialement réservé au Client, le prix total de la séance reste dû. L'acompte de 50 % versé lors de la réservation est conservé par la Praticienne et le solde de 50 % devient exigible.

L'absence du Client au rendez-vous sans annulation préalable est soumise aux mêmes conditions qu'une annulation effectuée moins de 48 heures avant la séance.

En cas d'annulation à l'initiative de la Praticienne, aucune somme ne reste due par le Client. L'acompte versé est, au choix du Client, intégralement remboursé ou reporté sur un nouveau rendez-vous.

Les dispositions du présent article s'appliquent sous réserve des règles impératives relatives au droit de rétractation et à la force majeure.

Article 6 – Programmes d'accompagnement et paiement fractionné

Certains accompagnements sont proposés sous forme de programmes comprenant plusieurs séances pour un prix global communiqué au Client avant son engagement.

Le règlement du programme peut être effectué en une seule fois ou, lorsque cette faculté est proposée, en deux ou trois fois maximum.

Le paiement fractionné constitue uniquement une facilité de règlement du prix global du programme. Il ne correspond pas à un paiement séance par séance.

Après expiration du délai légal de rétractation lorsqu'il est applicable, ou lorsque ce droit a été valablement perdu conformément aux dispositions légales, l'engagement porte sur l'intégralité du programme. En cas d'interruption du programme à l'initiative du Client, hors cas de force majeure ou disposition légale contraire, le prix total du programme reste dû et les échéances restantes demeurent exigibles.

Les séances restant prévues au programme demeurent accessibles au Client selon les modalités convenues avec la Praticienne.

Article 7 – Prestations à distance et visioconférence

Lorsque cette modalité est proposée, certaines prestations peuvent être réalisées à distance par visioconférence.

Pour une séance en visioconférence, un lien de connexion est transmis au Client dans les 24 à 48 heures précédant le rendez-vous, à l'adresse électronique ou par le moyen de communication communiqué lors de la réservation.

Le Client est responsable de disposer d'un équipement, d'une connexion internet et d'un environnement permettant le bon déroulement de la séance. En cas de difficulté technique, les parties recherchent de bonne foi une solution permettant la poursuite ou le report de la séance.

Article 8 – Droit de rétractation pour les contrats conclus à distance ou hors établissement

Lorsque le contrat est conclu à distance, notamment par internet, téléphone ou messagerie, ou hors établissement, le Client consommateur dispose en principe d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier sa décision.

Le Client peut exercer ce droit au moyen du formulaire figurant en annexe des présentes CGV ou par toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter, adressée aux coordonnées de la Praticienne.

Si le Client souhaite que l'exécution de la prestation commence avant l'expiration du délai de 14 jours, la Praticienne recueille sa demande expresse. Le Client reconnaît qu'après exécution complète de la prestation, il ne disposera plus du droit de rétractation.

Si le Client exerce son droit de rétractation après le commencement de la prestation à sa demande expresse mais avant son exécution complète, il reste redevable d'un montant proportionnel aux prestations effectivement fournies jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter.

Le droit de rétractation prévu au présent article ne s'applique pas à un contrat conclu directement dans les locaux professionnels de la Praticienne, sauf disposition légale particulière contraire.

Article 9 – Obligations du Client

Le Client s'engage à communiquer des informations sincères et utiles au bon déroulement de l'accompagnement et à signaler toute information pertinente susceptible d'avoir une incidence sur la prestation.

Le Client demeure seul responsable de ses choix concernant sa santé, son hygiène de vie et la mise en œuvre éventuelle des conseils de bien-être proposés.

Le Client s'engage à respecter les horaires convenus et les conditions de réservation, de paiement, d'annulation et de report prévues aux présentes CGV.

Article 10 – Engagements et responsabilité de la Praticienne

La Praticienne s'engage à réaliser les prestations avec sérieux, diligence et dans le cadre de ses compétences.

Les prestations de bien-être et d'accompagnement sont soumises à une obligation de moyens et non à une obligation de résultat. Aucun résultat particulier ne peut être garanti.

La responsabilité de la Praticienne ne peut être engagée pour des conséquences résultant d'informations incomplètes ou erronées communiquées par le Client, ni pour des décisions prises par le Client en dehors du cadre de la prestation, sous réserve des dispositions légales impératives.

Article 11 – Confidentialité et données personnelles

La Praticienne s'engage à respecter la confidentialité des informations communiquées dans le cadre des rendez-vous, sous réserve des obligations légales qui pourraient s'imposer à elle.

Les données personnelles collectées sont utilisées pour la gestion des rendez-vous, des paiements, de la relation client et, lorsque cela est nécessaire et licite, pour le suivi de l'accompagnement.

Les données sensibles éventuellement communiquées par le Client, notamment les informations relatives à sa santé, font l'objet d'une attention particulière et ne sont traitées que dans le respect de la réglementation applicable.

Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, le Client peut exercer les droits qui lui sont reconnus en adressant sa demande à : jennifer@maviebienetre.fr.

Article 12 – Force majeure

Aucune des parties ne peut être tenue responsable d'un manquement à ses obligations lorsque celui-ci résulte d'un événement répondant aux critères légaux de la force majeure.

La partie concernée informe l'autre partie dans les meilleurs délais. Les parties conviennent alors, selon les circonstances, du report de la prestation ou des conséquences appropriées conformément au droit applicable.

Article 13 – Réclamations

Toute réclamation relative à une prestation doit être adressée en priorité à la Praticienne afin de permettre la recherche d'une solution amiable :

- par e-mail : jennifer@maviebienetre.fr ;
- par courrier : Jennifer Biddau – Ma Vie Bien-Être, 16 rue des Bouleaux, 77178 Saint-Pathus.

Article 14 – Médiation de la consommation

Après avoir adressé une réclamation écrite préalable à la Praticienne et en l'absence de solution amiable, le Client consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève la Praticienne, dans les conditions prévues par le Code de la consommation.

Le médiateur désigné est :

MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT SAS

Anciennement CNPM Médiation Consommation
Centre d'Affaires Stéphanois – Immeuble l'Horizon – Esplanade de France
3 rue J. Constant Milleret – 42000 Saint-Étienne
Site internet : www.medconsodev.eu

La saisine du médiateur suppose notamment que le Client ait tenté au préalable de résoudre le litige directement auprès de la Praticienne par une réclamation écrite. La demande de médiation doit être introduite dans le délai légal applicable à compter de cette réclamation.

Article 15 – Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de difficulté, les parties recherchent en priorité une solution amiable. Le recours à la médiation de la consommation ne prive pas le Client de son droit de saisir la juridiction compétente selon les règles légales applicables.

Article 16 – Modification et acceptation des CGV

La Praticienne peut modifier les présentes CGV afin de les adapter à l'évolution de ses prestations ou de la réglementation. Les CGV applicables sont celles portées à la connaissance du Client au moment de la réservation.

La réservation et, le cas échéant, le paiement de l'acompte interviennent après que le Client a eu la possibilité de prendre connaissance des présentes CGV et de les accepter.

ANNEXE – FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

À utiliser uniquement si le contrat a été conclu à distance ou hors établissement et si le droit de rétractation est encore applicable.

À l'attention de : Jennifer Biddau – Ma Vie Bien-Être

16 rue des Bouleaux – 77178 Saint-Pathus

E-mail : jennifer@maviebienetre.fr

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation / le programme suivant :

.....

.....

Date de la réservation : .....

Nom et prénom du Client : .....

Adresse du Client : .....

.....

Date : .....

Signature du Client (uniquement en cas d'envoi du présent formulaire sur papier) :

Ma Vie Bien-Être • Jennifer Biddau • maviebienetre.fr